



Exercice 2026 Programme Contracts for Excellence et capacité d'accueil des classes

Proposition de plan pour
l'exercice 2026

Audience de borough - Bronx

4 juin 2025

Origine du programme Contracts for Excellence (C4E)

- La législation pour le programme C4E a été établie dans le cadre du budget de l'État promulgué en 2007-2008 au titre de la Foundation Aid et exige qu'une portion de celle-ci soit utilisée pour des objectifs restreints spécifiques.
- Cela exige que les fonds soient alloués pour des programmes spécifiques qui améliorent les résultats des élèves ayant les besoins éducatifs les plus importants, notamment les élèves avec une maîtrise limitée de l'anglais, les élèves en situation de pauvreté et les élèves handicapés.
- En 2022, la législation pour le programme C4E a été mise à jour pour inclure des exigences supplémentaires en rapport avec les limites d'effectif par classe.

Origine du programme Contracts for Excellence (C4E)

Les fonds doivent uniquement être dépensés dans le cadre des initiatives suivantes. Des exemples de programmes par initiative, soumis à l'approbation du SED, sont inclus ci-dessous.

- Temps d'enseignement supplémentaire : « Temps consacré aux tâches ». **Exemple** : programme Extended School Year, soutien scolaire après l'école.
- Programmes modèles pour les Apprenants multilingues. **Exemple** : développement des ressources bilingues dans les bibliothèques.
- Pré-Kindergarten et Kindergarten en journée complète. **Exemple** : ajout de classes (personnel supplémentaire) et/ou coûts en lien avec la mise en place du 4-K de Pré-K en journée complète.
- Réduction des effectifs par classe. **Exemple** : embaucher des enseignants/payer leurs salaires pour réduire le ratio élèves/enseignants.
- Initiatives pour des enseignants et des chefs d'établissement hautement qualifiés. **Exemple** : création d'un programme incitatif non pécuniaire pour des enseignants hautement qualifiés afin d'enseigner dans des zones aux besoins élevés.
- Restructuration des collèges/lycées. **Exemple** : développer la participation pour les programmes Advanced Placement (cours avancés de niveau universitaire).
- De plus, la commissaire du SED peut autoriser les districts à mettre en place des programmes expérimentaux. De telles autorisations doivent être accordées avant la mise en place.
- Pour en savoir plus sur les utilisations autorisées et les conditions requises, allez sur le site Internet du NYSED : <https://www.p12.nysed.gov/mgtserv/C4E/htm/researchandguide.html>

Programme Contracts for Excellence (C4E) pour l'exercice 2026

- **Le programme C4E augmente de 286 millions de dollars, passant de 802 millions de dollars à 1,089 milliard de dollars pour l'exercice 2026.**
 - Cela comprend 241 millions de dollars de nouveaux fonds à utiliser pour le mandat concernant les capacités d'accueil des classes pour l'exercice 2026 et 45 millions de dollars de fonds existants qui seront introduits progressivement pour le programme C4E à partir de l'allocation pour les capacités d'accueil des classes de l'année dernière et continueront à être utilisés pour les capacités d'accueil des classes.
- **Proposition d'allocation de 1,089 milliard de dollars pour l'exercice 2026**
 - **Fonds discrétionnaires - 487 millions de dollars**
 - Ces fonds sont alloués aux écoles et peuvent être utilisés pour tout objectif autorisé du programme C4E, selon le choix de l'école. Les chefs d'établissement collaboreront avec leur Équipe de leadership scolaire (School Leadership Teams - SLT) afin de planifier l'utilisation de ce financement pour l'année scolaire 2025-2026, conformément aux utilisations autorisées de la diapositive précédente. Ils peuvent décider de modifier l'utilisation des fonds de l'année scolaire 2024-2025 ou de maintenir les postes ou les programmes existants qui ont été financés au cours de l'année scolaire 2024-2025.
 - **Fonds ciblés et maintien des efforts - 602 millions de dollars**
 - Ces fonds sont alloués aux écoles pour soutenir des programmes autorisés spécifiques. Les écoles qui reçoivent des allocations ont été choisies en fonction (a) des besoins généraux des élèves et (b) de la capacité à mettre en place le programme spécifique.
 - **241 millions de dollars – Nouveau programme C4E pour le mandat sur la réduction des effectifs par classe**
 - **45 millions de dollars – Mandat sur la réduction des effectifs par classe (se poursuit)**
 - 183 millions de dollars – Financement scolaire équitable
 - 87 millions de dollars – Enseignement intégré par collaboration des enseignants
 - 30 millions de dollars – Programme d'été (MOE)
 - 9 millions de dollars – Pré-Kindergarten en journée complète
 - 7 millions de dollars – Classes pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme

Proposition d'allocation des fonds

Ensemble de la ville

Type d'allocation	Montant	%
Fonds discrétionnaires (les écoles décident de l'utilisation dans le cadre des programmes autorisés)	486 627 874 \$	44,70%
Nouveau programme C4E pour le mandat sur la réduction des effectifs par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	241 137 541 \$	22,15%
Financement scolaire équitable (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	182 752 118 \$	16,79%
Enseignement intégré par collaboration des enseignants (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	87 354 695 \$	8,02%
Mise en place progressive de la réduction de l'effectif par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	44 967 715 \$	4,13%
Programme d'été (maintien des efforts)	30 000 000 \$	2,76%
Pré-Kindergarten en journée complète (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	8 702 365 \$	0,80%
Classes pour élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	7 110 664 \$	0,65%
Total	1 088 652 972 \$	100 %

Proposition d'allocation des fonds Bronx

Type d'allocation	Montant	%
Fonds discrétionnaires (les écoles décident de l'utilisation dans le cadre des programmes autorisés)	123 459 348 \$	50,27%
Nouveau programme C4E pour le mandat sur la réduction des effectifs par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	40 035 873 \$	16,30%
Financement scolaire équitable (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	37 635 307 \$	15,32%
Enseignement intégré par collaboration des enseignants (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	22 569 752 \$	9,19%
Mise en place progressive de la réduction de l'effectif par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	13 299 974 \$	5,41%
Programme d'été (maintien des efforts)	6 083 766 \$	2,48%
Pré-Kindergarten en journée complète (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	1 441 387 \$	0,59%
Classes pour élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	1 090 764 \$	0,44%
Total	245 616 171 \$	100 %

Remarques du public sur le programme Contracts for Excellence

- Nous prendrons en compte les remarques du public concernant le plan du programme C4E dans les prochaines semaines alors que nous continuons à travailler pour nous conformer à ce mandat.
- Le public a jusqu'au 8 juillet 2025, dernier délai, pour soumettre ses commentaires sur le plan du programme C4E.
- Les éducateurs, les parents, les personnes en charge d'enfants et tous les autres membres de la communauté de la Ville de New York peuvent soumettre leurs remarques par e-mail à l'adresse contractsforexcellence@schools.nyc.gov

Plan de réduction des effectifs par classe

- Un **projet** de plan a été publié dans le cadre de la procédure publique du programme Contracts for Excellence.
- Les membres du public peuvent donner leur avis à travers cette procédure.
- Une fois les remarques du public reçues, le NYCPS travaillera avec les syndicats des enseignants et des chefs d'établissement pour finaliser le plan. Conformément à la loi, ces syndicats doivent approuver le plan avant sa finalisation.
- Le plan met en avant les politiques au niveau de l'école et au niveau du bureau central.

Récapitulatif du projet de plan de réduction des effectifs par classe

- Le plan comprend ce qui suit :
 - Une approche de la planification pilotée par les écoles pour l'année scolaire 2025-2026, ce qui a eu pour conséquence directe des ressources supplémentaires allouées aux écoles, dont 241 millions de dollars pour le programme Contracts for Excellence ainsi que des fonds municipaux supplémentaires.
 - **Près de 750 écoles ont reçu des fonds pour embaucher environ 3 700 NOUVEAUX enseignants**
 - Les plans ont été développés par chaque école en collaboration avec les SLT
 - Les plans ont été passés en revue par le NYCPS, la Fédération syndicale unie des enseignants (United Federation of Teachers - UFT) et le Conseil des cadres et des administrateurs scolaires (Council for School Supervisors and Administrators - CSA)
 - Des données indiquant que **46 % des classes** du NYCPS se situaient en dessous des objectifs pour l'année scolaire 2024-2025, au-dessus des 40 % requis par la loi pour cette année
 - Des mises à jour sur les résultats du questionnaire sur l'espace des chefs d'établissement et le travail pour convertir les salles en espaces d'enseignement qui, selon ce que le NYCPS anticipe, peut entraîner **1 500 places supplémentaires** dans les écoles n'ayant pas l'espace nécessaire pour être en conformité avec la loi
 - Le SCA a **élargi l'approche du capital** pour répondre à la loi sur la capacité d'accueil des classes et aux besoins locaux en matière de capacité d'accueil
 - De multiples stratégies pour **soutenir le recrutement des enseignants et le maintien dans les postes**, dont un nouveau programme District Point Pilot

Remarques du public sur le plan de réduction des effectifs par classe

- Nous prendrons en compte les remarques du public dans les prochaines semaines alors que nous continuons à travailler pour nous conformer à ce mandat.
- Le public a jusqu'au 8 juillet 2025, dernier délai, pour soumettre ses commentaires.
- Les éducateurs, les parents, les personnes en charge d'enfants et tous les autres membres de la communauté de la Ville de New York peuvent soumettre leurs remarques par e-mail à l'adresse ClassSize@schools.nyc.gov